



**BUREAU D'ETUDE**  
Espaces publics et architecture  
Urbanisme et paysage  
13, Petite Avenue de Longchamp  
44300 NANTES  
Tel. : 02 40 76 56 56  
Fax : 02 40 76 01 23

**JEAN CHATELAIN, PEUJREUX**  
Architecte paysagiste

**JEAN LUC LE MANO**  
Architecte urbaniste

**Commune de LAMBALLE (22)**  
Z.P.P.A.U.P.

**Carte de gestion de la Z.P.P.A.U.P.**  
- Plan de détail du Secteur A -

Pièce 3.1.b,  
Plan 9  
Section 142 B P

Date : Avril 2001

STADE  
D'ETUDE :

Scale: 1/1.000

CODE : 1082

- LÉGENDE**
- ■ ■ ■ ■ LIMITE DU SECTEUR A
  - ■ ■ ■ ■ Monuments Historiques
- Prescriptions Architecturales :**
- INADÉQUATE NON AGRÉÉE PERIS SON ORDRE, OU TOUTE MODIFICATION DE LA STRUCTURE EST TRÈS LIMITÉE.
  - MODIFIÉ AVANT SON TRAVAIL DES MODIFICATIONS DONT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DOIVENT ÊTRE RÉVISÉS EN FONCTION DE LA CONSTRUCTION. LE TRAVAIL DE RESTAURATION DOIT ÊTRE RÉVISÉ EN FONCTION DE LA CONSTRUCTION. LE TRAVAIL DE RESTAURATION DOIT ÊTRE RÉVISÉ EN FONCTION DE LA CONSTRUCTION.
  - TOUT PROJET DE RENOVATION OU DE RECONSTRUCTION DOIT ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONSTRUCTION. LE TRAVAIL DE RESTAURATION DOIT ÊTRE RÉVISÉ EN FONCTION DE LA CONSTRUCTION.
  - TOUT PROJET DE RENOVATION OU DE RECONSTRUCTION DOIT ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONSTRUCTION. LE TRAVAIL DE RESTAURATION DOIT ÊTRE RÉVISÉ EN FONCTION DE LA CONSTRUCTION.
- Prescriptions Urbaines :**
- ALIGNEMENTS A GRAND DEVELOPPEMENT (VOIR FICHE P9)
  - ALIGNEMENTS A PETIT DEVELOPPEMENT (VOIR FICHE P9)
  - VOCALIAIRES VERTICAUX DES PLACES (VOIR FICHE P9)
  - VOCALIAIRES DES PARCS ET JARDINS
  - PARCET JARDINS (VOIR FICHE P9)
  - MAIL DE LA COLLEGE (VOIR FICHE P9)
- Prescriptions Paysagères :**
- VEGETAUX DES BUISS ET DES PLACES
  - VEGETAUX A GRAND DEVELOPPEMENT (VOIR FICHE P9)
  - ALIGNEMENTS A PETIT DEVELOPPEMENT (VOIR FICHE P9)
  - VOCALIAIRES VERTICAUX DES PLACES (VOIR FICHE P9)
  - VOCALIAIRES DES PARCS ET JARDINS
  - PARCET JARDINS (VOIR FICHE P9)
  - MAIL DE LA COLLEGE (VOIR FICHE P9)
- TOUT PROJET DE RENOVATION OU DE RECONSTRUCTION DOIT ÊTRE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CONSTRUCTION.**